L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 8 OCTOBRE 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE. E. DUFOUR
F. CUVERKER. E. HARBY
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 8 OCTOBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce Jour.

[illegible] N. Vignié à la Bourse St Louis—Une cuisinière et blanchisseuse avec son [illegible]. Aussi [illegible] cuisinière et blanchisseuse et une domestique de maison.

Par C. E. Forstall à la Bourse St-Louis—Cuisinières [illegible]. Au [illegible] des parfaits garçons [illegible]. Aussi—plusieurs esclaves du prix pour [illegible] départ. Aussi, [illegible].

Aussi: en face de la Bourse—Une paire de [illegible] et un cheval de [illegible].

[illegible] Roger & Co, 24 Vieille Levée—Chaussure [illegible] R. Sykes, 43 Magasins—Jupons à ressort.

Le prochain Congrès.

La prochaine Chambre des Représentants se composera de 113 républicains, de 92 démocrates nationaux, de 11 démocrates anti-Lecompton et de 21 membres de l'opposition nommés par le Sud. Avec de pareils éléments, la Chambre ne parviendra pas facilement à s'organiser. Les républicains y auront la majorité relative, mais pour nommer un *speaker* de leur parti il leur faudrait un appoint que ne leur fourniront assurément ni les démocrates nationaux ou dissidents, ni l'opposition du Sud.

L'intérêt du pays commanderait aux démocrates des deux camps et aux représentants indépendants des États à esclaves, de se coaliser pour triompher de leurs adversaires communs. Mais le feront-ils? Nous ne le croyons pas. Une fois déjà ils ont préféré abandonner le choix du speaker aux républicains noirs plutôt que d'oublier un instant leurs mutuels griefs et de réunir leurs forces contre un ennemi trop puissant, hélas! et [illegible] leurs dissentions en bardissant.

Nous appartenons au Sud, mais nous ne sommes pas pour cela exclusifs, et toutes nos sympathies sont acquises aux hommes véritablement nationaux qui aiment leur pays tout entier et non une fraction de la république. Voilà pourquoi l'élection au [illegible] de speaker d'un homme qui dans l'[illegible] ne verrait que le Sud, n'aimerait que le Sud, serait prêt à tout sacrifier au Sud, nous déplairait presque autant que la nomination à ces importantes fonctions d'un républicain-noir. Dans les circonstances où le pays est placé, nous avons besoin à la tête des affaires de citoyens à larges vues, d'un patriotisme embrassant à la fois le nord et le sud, les États libres comme les États à esclaves.

[illegible] que nous ne voulons pas que l'on [illegible] nos justes droits et que nous [illegible] déterminés à défendre nos institutions, si jamais les attaquait, aussi il que nous [illegible] considérer nos concitoyens du Nord [illegible] des ennemis naturels et leur vouer une haine implacable! Autant vaudrait de [illegible] une bonne fois la constitution qui [illegible] et qui fait notre force et notre [illegible].

Les exaltés du Sud, malgré leur incontestable patriotisme, ne nous inspirent guère plus de confiance, que les agitateurs du Nord; les uns et les autres compromettent l'avenir de la république par leurs exagérations, leur empressement à adopter les mesures extrêmes. Tant que les négrophiles se borneront à des discours plus ou moins véhéments, à des propositions audacieusement formulées, mais qui tombent d'elles-mêmes dans le néant, nous n'avons qu'à nous tenir sur la défensive.

[illegible] en est de la politique générale comme de la politique locale: quand la direction des affaires est confiée au représentant d'une faction on peut être certain qu'il n'y aura de place que pour ceux et que les légitimes aspirations des autres partis ne trouvent pas d'écho dans les sphères du pouvoir. Le Congrès est tombé dans un tel abaissement que ceux des mandataires du peuple qui ont quelque souci de l'honneur et de la dignité du pays, comprendront enfin, nous l'espérons, la nécessité de rompre avec les partis extrêmes pour inaugurer une politique nationale. Qu'ils élisent comme président de la Chambre un homme honnête et éclairé, qui a conservé quelques unes des vertus civiques que possédaient nos pères, un homme qui croie encore à l'honneur et au patriotisme, et, quelles que soient ses opinions politiques, qu'il soit l'ami ou l'adversaire de l'administration, nous aurons foi en sa sagesse, parce que celui-là qui aime véritablement son pays ne saurait le précipiter dans [illegible].

Nous ne serons pas assez injustes pour [illegible] aux républicains-noirs eux-mêmes [illegible] et le patriotisme que nous [illegible] pour les partis moins extrêmes. [illegible] leur faudrait, s'ils arrivaient à [illegible] tant de fermeté et tant d'indépendance pour résister aux entraînements de leur entourage et aux dangereuses sollicitations auxquelles ils seraient infailliblement [illegible] que leur triomphe nous inspirera des craintes légitimes. Un démocrate, un adversaire de l'administration, un ancien [illegible] resté fidèle à ses vieilles croyances, un membre du parti américain, nous offriraient, [illegible] position politique, des garanties que [illegible] trouvons pas dans la faction dont le premier principe est l'opposition au travail [illegible] et l'unique vœu la suppression de l'esclavage.

Nous espérons donc que les démocrates [illegible] opposition réuniront leurs suffrages sur [illegible] même candidat et qu'ils l'élèvront à la présidence de la Chambre des Représentants. Leur triomphe n'importe pas seulement au Sud, il importe à tout le pays que la victoire du free-soilism décourageait et [illegible] compromettrait les plus chers intérêts. Ce n'est ni un patriote du Nord ni un patriote du Sud qu'il nous faut pour diriger les délibérations de la Chambre, c'est un citoyen américain, un citoyen de l'Union et non un citoyen des États libres ou un citoyen des États à esclaves. Nous serons assez [illegible] sur l'avenir de la république si nous [illegible] destinées remises à des hommes [illegible], également étrangers aux criminels projets de désunion médités par une [illegible] du Sud et aux vœux insensés des [illegible] du Nord, qui pour assurer l'émancipation des esclaves, ne reculeraient pas [illegible] devant la rupture du pacte fédéral.

MISSISSIPI.—Cet État vient de donner aux candidats démocrates quelque trente mille voix de majorité!

RILLIEUX & REGGIO.—Cette maison vient de renouveler complètement son assortiment. On verra dans une annonce insérée plus loin l'énumération de quelques uns des principaux articles qu'elle a déjà déballés. Ces marchandises sont toutes fort belles et marquées au coin d'une rare élégance. Elles ont été choisies avec soin par un des associés de la maison qui connaît parfaitement le marché de la Nouvelle-Orléans. Nous n'avons pas besoin de recommander le magasin de MM. Rillieux & Reggio: les dames savent qu'on trouve en tout temps au No 180 (ancien 238) rue Bourbon, des articles de choix aux prix les plus modérés de la place.

RÉCOLTES.—On lit dans l'*Union de Lafourche*:

On commence à avoir des appréciations exactes et véritables sur la prochaine récolte qui décidément sera au dessous de ce qu'on attendait, du moins dans les paroisses voisines. Nous sommes, depuis huit jours, entrés dans une série de jours froids [illegible] soleil combat avec peine l'influence du vent du nord. La canne semble arrêtée dans sa maturation par la fraîcheur des nuits et [illegible] et ne rendra pas autant qu'on l'espérait.

Nous apprenons de source certaine, par [illegible] de nos amis qui vient de visiter les paroisses avoisinantes, qu'à Saint-Charles et à Saint-Jean-Baptiste l'espoir de la récolte est [illegible] triste: ainsi dans les parties inondées le dernier ou a reconnu que les cannes [illegible] piquées par les vers et ont leur sommet mort ou desséché, dans les autres parties, les cannes sont peu avancées et généralement clair semées.

Il y a, et nous l'avons vu de nos propres yeux, telle habitation où l'on ne coupera [illegible] pas les cannes tant elles sont décidément chétives. Il faut toute fois ajouter que sur plusieurs points la faute retombe sur les planteurs, qui n'ont pas apporté toute leur attention à la manière dont leurs champs ont été cultivés et surtout à la profondeur des labours, dont la plupart ont été trop superficiels.

Du reste, sous peu de jours, nous aurons des données plus positives, car sur deux habitations du bayou la roulaison vient de commencer.

LE PONT VICTORIA.—On lit dans un journal canadien:

Les travaux du pont Victoria sont tellement avancés que nous croyons qu'il sera tout à fait fini avant la fermeture de la navigation. Aujourd'hui la dernière pile est presque achevée; dix des tubes du côté septentrional sont terminés; la charpente des onzième et douzième est en voie de construction. Neuf des tubes de l'autre rive sont aussi achevés; le dixième est fort avancé, le onzième sera prochainement posé, et les ouvriers jetteront, la semaine prochaine, la charpente du douzième. L'habile entrepreneur de la toiture poussé rapidement aussi son ouvrage.

Dépêches télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES D'EUROPE.

DE TROIS JOURS PLUS RECENTES.

ARRIVEE DU CANADA.

Baisse sur les cotons—Avis de Manchester favorables.

CÉRÉALES ET PROVISIONS CALMES.

NAPOLEON ET LE ROI DES BELGES.

Nouvelles de Sir John Franklin.

NOUVELLES ATTAQUES CONTRE LES MALLES DU NOUVEAU MEXIQUE.

Attaque faite sur les émigrants.

ARRESTATION DE FLIBUSTIERS.

Halifax, 7 octobre—Le navire à vapeur de la ligne de Cunard, *Canada*, capitaine Long, est arrivé en ce port, ayant quitté Liverpool le samedi 24 de septembre. Ses nouvelles sont conséquemment de trois jours plus récentes que celles de l'*Hungarian*.

Marché au coton de Liverpool.

Liverpool, 24—Le marché au coton a clos avec tendance à la baisse. Toutes les qualités ont légèrement fléchi. On cote une baisse de 1/8 et même plus sur les qualités inférieures.

Les détenteurs offrent librement, sans toutefois se montrer trop pressants.

Les ventes de la semaine se sont élevées à 45,000 balles, dont 1092 achetées par spéculation, et 9000 pour l'exportation. On évalue à 6000 balles les ventes de vendredi.

Le marché a clos avec calme, mais ferme. Voici les cours établis par les courtiers:

Fair Orleans 7 3/4; fair Mobile 7 3/8; fair uplands 7 1/8, middling uplands 6 15/16; middling Mobile 6 3/4, et middling uplands 6 5/8.

Le stock de coton en main comprend 592,000 balles, dont 440,000 de provenance américaine.

DERNIÈRE DATE—Liverpool, 24, à midi—Le coton a clos calme, mais avec fermeté. Quelques ventes ont eu lieu au montant de 7000 balles, dont 2000 par les exportateurs.

NOUVELLES DE SIR JOHN FRANKLIN.

Londres, 24 sept—Le steamer de l'expédition antarctique *Fox*, est de retour et a porté des nouvelles positives que sir John Franklin est mort en 1847, et que le navire a été abandonné en 1848. On a trouvé nombre de reliques de cette malheureuse expédition, et elles ont été mises à bord du *Fox*.

NAPOLEON ET LE ROI DES BELGES.

Londres, 24 sept—Le bruit se répand que l'empereur Napoléon a accepté la proposition que lui a faite le roi Léopold, de régler le différend sur la question italienne. L'entrevue a eu lieu aux eaux de Biarritz, aux Pyrénées.

On rapporte qu'une conférence a eu lieu à Ostende, à laquelle le roi Léopold a pris part. Les ministres anglais et prussien ont exprimé l'opinion de leurs gouvernements à l'égard de l'état de l'Europe. Immédiatement après, le roi Léopold est parti pour se rendre en Suisse.

ARRIVÉE DU FULTON.

New York 7 oct—Le steamship *Fulton*, arrivé du Havre par la voie de Southampton, vient d'être signalé. Toutefois, les nouvelles apportées par ce navire ont été anticipées.

ARRESTATION DE FLIBUSTIERS.

Passe du Sud Ouest, Mississipi, 7 octobre—Les soi-disant pêcheurs qui étaient campés à cette pointe ont tous été arrêtés par M. Kennedy, marshal des États Unis, sur un warrant lancé d'après l'affidavit fait par un nommé Henry Paul Jones.

Le général Walker, le général Henningsen, le colonel Anderson, les capitaines Maury, Fasseaux et West, sont particulièrement désignés comme faisant partie de cette bande.

Le marshal avait mis en réquisition le cutter de la douane *Lewis Cass*, le bateau à hélices *En avant* et le bateau à vapeur *Kimbal*. Sur ce dernier bâtiment se trouvait une compagnie de troupes de ligne des États Unis. Toutefois elles n'ont paru que lorsque les flibustiers se sont rendus aux autorités fédérales. [illegible] qu'ils ne pensent pas avoir violé aucune loi des États Unis.

Ces hommes ne pouvaient que se rendre, car le collecteur de la Nouvelle Orléans avait donné des ordres pour empêcher tout navire de les prendre à bord, soit pour monter ou descendre le fleuve. Ces hommes commençaient à manquer de provisions, et vivaient de crabes et d'huîtres.

Attaque faite sur les malles-postes.

Independence, Missouri, 7 oct—Les malles de Santa Fe, parties le 19, ont été attaquées par les Indiens, au delà de Pawnee Fork. Le conducteur et un de ses hommes ont été tués. On a des craintes à l'égard du sénateur Otero, des juges Watts et Porter et de M. Crenshaw, qui ont pris passage dans les voitures de la malle qui est due depuis mardi.

La malle de Salt Lake est arrivée et apporte des nouvelles d'Atchison qui annoncent que les émigrants de l'Iowa au Missouri ont été attaqués par les Indiens près de Marsh Valley; [illegible] ont tué un homme et blessé trois autres [illegible] et ils ont emporté les bestiaux et [illegible] les wagons.

Une autre partie de voyageurs, de Burlington, Iowa, s'est attaquée.

GRANDE COURSE AU TROT.

Cincinnati 7—Flora Temple et Ikerock ont fait une course au trot. Flora a été victorieuse. Le parcours s'est fait en trois fois. Le 1er en 2 m. 27 1/2 le second en 2m. 27, et le dernier en 2 m. 21 1/2.

Marché de New-York.

7 octobre—Le marché a clos avec tiédeur. Les ventes de la journée ont été de 450 balles. La farine est ferme—Vente de 12,000 barils à $4 30 et $4 60. Maïs mélangé 95 1/2 à 96 cts.

Marché de Cincinnati.

7 oct—Farine ferme—2000 barils vendus aujourd'hui à 4 60 et 4 75. Le nouveau maïs vaut 60 cts et le vieux 80. Whisky 26 1/2. Porc mess de l'ouest 14 1/2 à 14 3/4.

MORMONS.—On compte en ce moment dans le monde entier environ cent-vingt-un mille Mormons, dont quatre-vingt-trois mille demeurent dans le territoire d'Utah. Quatre mille six cent dix sept de ces derniers ont ensemble seize mille cinq cents femmes.

CHRONIQUE LOCALE.

LES FLIBUSTIERS.—Il n'a été question hier, dans les rues de notre bonne ville, que du Nicaragua, de Walker et d'une expédition partie d'ici secrètement. Les nombreux flibustiers, plus ou moins distingués, qu'on avait vus, la veille encore, se promener dans les quartiers les plus fréquentés ayant disparu tout-à-coup, leur absence avait donné lieu à une foule de rumeurs, quelques-unes fondées, la plupart absurdes.

On savait que le Collecteur de la Douane dont les soupçons étaient éveillés n'avait pas voulu permettre que le *Philadelphia* quittât le port, mais personne ne pensait que ce steamship dût jouer un rôle aussi important dans l'expédition.

Les nouvelles reçues de Washington par voie télégraphique et publiées hier matin ne firent qu'augmenter la curiosité publique; ce fut alors qu'un journal annonça que "cent-cinquante hommes devant partir pour Chiriqui ou ailleurs" avaient été arrêtés, par les autorités, à bord d'un bateau de remorque, à la Passe Sud Ouest, et arriveraient ici dans la journée.

Le journal ajoutait que les flibustiers avaient quitté le camp samedi matin; qu'un détachement était parti, le même jour, de la Baie de Berwick, et que l'autre avait descendu le fleuve. Les habitants en avaient informé le collecteur qui avait dépêché le *Enoch H. Train* et était parvenu ainsi à les arrêter.

Les choses en sont là. Nous ne tarderons probablement pas à savoir à quoi nous en tenir sur la nouvelle expédition.

LA LEVÉE était très animée hier: on aurait pu se croire au milieu de la saison des affaires. A onze heures du matin, il avait déjà reçu douze mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit balles de coton.

Le *Natchez* à lui seul en a apporté trois mille huit cent-trente de Vicksburg et *B. L. Hodge* deux mille cent quatre vingt seize du même endroit. Il y a tant de coton le long du fleuve que les habitants arrêtent les bateaux de l'Ohio et de St Louis pour les prendre. C'est ainsi que l'*Imperial* a apporté quinze cent quatre vingt deux balles.

VOLS.—A l'arrivée du bateau à vapeur *A. T. Lacey*, de St-Louis, Peter Butler, homme de couleur libre, a été arrêté et écroué pour vol.—Barney Dooley, John Fahney et Patrick Cunningham, passagers, se sont présentés hier devant le recorder Summers et ont formulé une plainte contre lui. Dooley l'accuse de lui avoir volé pour vingt-sept piastres de linge; Fahney déclare qu'il a enlevé de ses malles des vêtements évalués à soixante quinze piastres; Cunningham dit qu'il a perdu quarante sept piastres de la même manière.—Butler restera en prison. Il n'a pas pu fournir un cautionnement de $750.

—Des voleurs se sont introduits, hier matin, de bonne heure, chez M. H. D. Seaman, rue des Magasins, près Poydras, en passant par une baisse en voie de construction. Ils ont emporté cinquante piastres et deux montres.

HABEAS CORPUS.—Encore l'habeas corpus, toujours l'habeas corpus! On n'y a jamais eu recours aussi souvent que cette année. C'est une "grande institution", tout le monde veut en goûter. Le dernier amateur, Frank Humphries, voleur de profession, condamné à six mois de workhouse par le recorder Summers, a demandé lui aussi son habeas corpus: (pourquoi ne pas essayer?) Un avocat a fait un speech, le recorder Summers a fait un speech et le juge Howell a décidé que le magistrat avait obéi à la loi, que Frank rentrerait au workhouse. Faut de l'habeas corpus, mais pas trop n'en faut.

RENDU.—Ellen Briston a perdu un portefeuille, lundi soir, à l'encoignure Thalie et Tchoupitoulas. Mme Garretty, qui habite la même maison qu'Ellen, a trouvé le pocket book mais refuse de le rendre et encore moins les six ou sept piastres qu'il renfermait; elle s'appuie sur son droit de "découverte." Elle est en prison.

LES RECORDERS.—Francis Flemming devra répondre, le 11 du courant, à l'accusation d'avoir menacé de tuer David F. Henry. Les officiers Thorpe et Fremont qui l'ont arrêté au débarcadère, disent qu'il avait en sa possession des objets volés.

William Birmingham, drayman, est accusé de trop aimer la course.

Stafford Green que M. R. H. Walker, commis du bateau à vapeur *Starlight*, accuse d'avoir ouvert une malle à bord, a été envoyé devant la Première Cour de District.

L. Barosse, François Cazeaux, L. Bollinger, Panal Tastas et François Vergès, bouchers au marché Poydras, ont été condamnés chacun à cinq piastres d'amende pour n'avoir pas gratté et lavé leurs tables une demi-heure après la clôture du marché.

—Mary Burns s'est plainte au recorder Wiltz d'avoir été assaillie par Ann Kelly, rue Toulouse.

Un affidavit accuse Mme Raymond Cannon d'avoir insulté Mme Marie Corsio après être entrée chez elle, rue St Philippe, et avoir emporté une robe de soie neuve qu'elle n'avait pas payée.

Catherine Robertson dit que Lisa Grove et Mary Claire l'ont provoquée et insultée.

Nicolas Amodeo, accusé d'avoir battu Joseph Levesque, a été renvoyé de la plainte.

AMPHITHÉATRE.—Les Buckleys donnent une grande représentation aujourd'hui, à midi, à l'Amphithéâtre de Spalding & Rogers, rue St-Charles.

Avis aux familles et aux enfants qui ne peuvent assister au spectacle du soir.

TENTATIVE DE MEURTRE.—William Whalen, arrêté dans le Premier District, et John Finnegan, arrêté dans la partie inférieure de la ville, par des officiers du Deuxième District, ont été écroués en attendant le 11 du courant, jour fixé pour l'interrogatoire.

David Hennessey déclare que samedi soir, dans un café de l'encoignure Robin et Levée, il a été poignardé deux fois, dans le dos, par Whalen aidé de Finnegan qui a essayé de lui porter un coup de hachette.

PREMIÈRE COUR.—Le juge Hunt a ouvert la Première Cour de District.

G. W. Parker s'est reconnu coupable de tentative de meurtre. Il était en prison depuis cinq mois. Le tribunal l'a condamné à une semaine de plus.

Henry Jenkins, jeune garçon, s'est déclaré coupable d'assaut et batterie. Il a été condamné à six semaines de prison.

—L'avocat de District a demandé et obtenu la mise en liberté des personnes suivantes: Mary Molloy, accusée de larcin; Louis Zinger, accusé d'avoir mis en circulation un mauvais check; Woster Smith et J. T. Stafford, accusés de n'être pas munis de la licence de "Shipping masters"; Porter Fox, h. c. l, accusé d'avoir violé la loi en habitant l'État.

ENQUÊTE.—Hier matin, à quatre heures, on a découvert, dans une maison de la rue de la Levée, entre Thalie et Erato, le cadavre d'une femme du nom de Catherine Dassel. Les voisins croyant que la mort avait été causée par les mauvais traitements du mari, Charles Dassel, l'officier McCurdy a arrêté ce dernier; on a aussitôt informé le recorder.

M. Weysham, accompagné du Dr Hart, médecin de la ville, s'est transporté sur les lieux. On n'a découvert aucune marque de violence sur le corps. Le Dr Hart a constaté que Catherine était morte d'intempérance, et le jury a exonéré le prisonnier. Dassel sera relâché ce matin.

Nouvelles diverses.

Un de ces paris ignobles contre lesquels la police devrait sévir, dit le *Précurseur* d'Anvers, du 13, s'est fait hier après midi dans un estaminet de Saint-Willebrord. Il consistait à manger 25 œufs durs en une demi-heure de temps. Le parieur les a absorbés en effet et il n'en a pas été le moins du monde incommodé.

Un pari ridicule a encore coûté, il y a peu de jours, la vie à un homme. Le domestique d'un hôtel de Berlin avait parié dix thalers qu'il boirait quinze seidel de bière de Bavière en quelques minutes. Il gagna son pari; mais il se sentit si malade qu'on fut obligé de le transporter à l'Hôpital, où il est mort quelques heures après.

—Un moine espagnol, le père Palma, qui faisait partie de la mission attachée au consulat d'Espagne à Tanger, est parti clandestinement pour la [illegible] emportant la caisse de la communauté, grossie récemment par des quêtes fort productives faites dans toutes les provinces de l'Espagne.

—On lit dans le *Journal du Havre*:

"M. Wienawski, dont on annonce le prochain mariage avec une nièce du pianiste compositeur Osborne, a acheté à de Bériot son violon de prédilection; c'est un Maggini de la plus grande authenticité. Le marché a été conclu pour la somme de 14,000 francs."

—On achève de poser à Cherbourg les fils électriques qui doivent embrasser toute cette partie du littoral de la Manche depuis le cap de la Hogue jusqu'à Saint-Pierre-Église. Le point de concentration des lignes télégraphiques est à Cherbourg et rayonnera ainsi jusqu'aux deux extrémités de la rade. On assure qu'un réseau de fils télégraphiques sera établi également sur toute l'étendue du littoral de la France, dans la Manche, l'Océan et la Méditerranée. Déjà, du reste, sur plusieurs points, et notamment sur le littoral de la Méditerranée, les lignes télégraphiques existent et fonctionnent depuis longtemps.

—Un campagnard de Tolead, dans le cercle de Hatzeg, a trouvé en labourant son champ une chaîne d'or pesant plus de deux livres, qui date du temps des Romains et qui était vraisemblablement un ornement de cheval. Le cabinet des antiquités de Vienne a acheté cette chaîne comme objet de curiosité et l'a payée 4,500 francs au bienheureux paysan.

—On écrit de Stuttgardt à la *Gazette autrichienne*:

"Un collégien de treize ans, transporté de haine contre l'empereur Napoléon, résolut de débarrasser le monde de cet auteur de la guerre d'Italie. Un beau matin, au lieu d'aller au collège, il prit le chemin de fer et partit pour Bruchsal et Carlsruhe avec 2 florins dans sa poche, fruit de toutes ses petites économies. De là, il continua sa route à pied, passa le Rhin, et parvint, par le Palatinat bavarois, à la frontière de France, avec l'intention d'aller à Paris et d'assassiner l'empereur, à peine de retour de Villafranca, comme Staps voulut, en 1809, assassiner à Schœnbrunn Napoléon Ier. Mais à Weissembourg, ville autrefois allemande, aujourd'hui française, la police française s'enquit d'où venait et où allait le jeune voyageur sans passeport. Il avoua sans détour qu'il venait de Stuttgardt et allait à Paris pour tuer l'empereur Napoléon, l'ennemi de l'Allemagne. Grâce à sa grande jeunesse, les autorités françaises ne virent là qu'une folle boutade d'enfant, et se contentèrent de le retenir prisonnier jusqu'à ce que son père, à qui l'on avait écrit tout de suite, vint le réclamer. Aujourd'hui il est revenu à Stuttgardt et continue de fréquenter le collège, dont il est un des meilleurs élèves et des plus intelligents."

—On lit dans le *Courrier de Bretagne*, de Lorient:

"Le ministre de la marine a commandé 200,000 projectiles pour la marine, et 30,000 carabines à tige, destinées aux soldats d'infanterie à bord des bâtiments."

—On lit dans le *Messager de Paris*:

"Il paraît certain que le gouvernement piémontais a fait à une maison de Paris une commande de 100,000 armes à feu destinées à l'Italie centrale."

—La batterie de trois canons qui doit balayer l'entrée du port de Weymouth est terminée; le génie a commencé à élever une batterie de 50 canons qui sera armée de canons Armstrong à longue portée. Les travaux pour la protection de cette partie de la côte anglaise sont poursuivis avec rapidité.

—Les autorités à Woolwich promettent 120 canons Armstrong avant la fin de l'année; ils sont déjà en forme et les travaux seront poussés sans interruption jusqu'à leur achèvement.

—On écrit de Brionne, le 11 septembre, au *Courrier de l'Eure*:

"Un pari assez bizarre a eu lieu, avant-hier, entre quatre pensionnaires de l'*Hôtel de France*. Un d'entre eux, M. B., riche rentier, domicilié à Paris, qui vit à Brionne depuis environ trois mois pour y prendre l'air de la campagne, a gagné 40 fr. qu'il cirerait, sur la place publique, pendant quatre jours, les bottes de tous ceux qui voudraient lui faire décrotter et cirer leurs chaussures, et cela moyennant 10c. par paire de bottes ou souliers. Pour l'exécution de son pari, il s'est placé contre la halle de Brionne, où il doit rester quatre jours, depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures et demie du soir. Ses adversaires lui enjoient, pour le fatiguer, le plus qu'ils peuvent de pratiques; mais arrivé presque au terme de sa gageure, M. B... tient bon, empoche imperturbablement les dix centimes qu'il prend par paire de bottes ou souliers. Il a résolu, dit-on, de verser le montant du pari et le produit de son travail au bureau de bienfaisance de Brionne."

—On lit dans le *Courrier mercantile* de Gênes:

"Les forces militaires des Romagnes se composent de la division du général Luigi Mezzacapo, des colonnes mobiles du général Roselli et de la brigade Victor-Emmanuel. Le général Mezzacapo est commandant en chef de sa division et des colonnes mobiles du général Roselli; il a ses avant-postes aux confins de la Romagne. Cette division est forte de 7 à 8000 hommes, et la troupe du général Roselli se compose de 3000 hommes. La brigade Victor-Emmanuel compte un régiment de 1000 hommes d'infanterie, quatre escadrons de cavalerie et une batterie. La force ennemie qui menace à chaque instant ces troupes, se compose de 8000 hommes et de 14 canons."

—On écrit de Bade, le 8:

"Un éleveur du Midi, qui fait souvent courir, vient de faire sauter la banque deux jours de suite, hier et aujourd'hui. Mercredi il a gagné 94,000 fr., et aujourd'hui 21,000 francs. C'est un Gascon pur sang, d'allure et d'accent.—Comme je lui demandais comment il s'y prenait pour gagner ainsi.—Eh!... mé n'en parlez pas, mon cher Monsu, cette banque, c'est une volume;.... elle m'a tenté tout aujourd'hui.... Elle mé prend beaucoup d'argent; je n'ai pas plutôt commencé qu'on mé dit: la banque a sauté; et il n'y avait que 21,000 francs! Ah! voyez-vous, cela n'est pas juste; elle me redoit de l'argent. Bientôt, avant que je mé mette, on mé dira: la banque, elle a sauté.... Je vous lé dis: c'est une volée.

"Mais si M.... a gagné de grosses sommes, il n'en est pas ainsi de bon nombre de nos gentlemen qui ont déjà beaucoup perdu."

—Parmi les changements de nom autorisés aujourd'hui au *Bulletin des Lois*, nous remarquons M. Chéry *Tannequeue*, marchand à Marie Galante (Guadeloupe), qui demande à changer son nom en celui de *Maion*. Est-ce bien la peine?

—Nous avons dit que l'*Audacieuse*, arrivée récemment des mers de Chine à Brest, avait apporté une trentaine de canons chinois, pris par nos marins dans les forts du Peiho, de Tourane et de Saïgon. Ces canons, dit l'*Océan*, dont plusieurs sont énormes et pèsent plus de 1500 kilog., ont des formes capricieuses et fantastiques, comme tout ce qui sort des mains des ouvriers de l'empire du Milieu. L'artiste fondeur y a multiplié les moulures, les enjolivures et les astragales; ils sont ornés de guirlandes entremêlées de fleurs, d'oiseaux et de poissons; enfin, plusieurs d'entre eux ont sur la culasse de longues inscriptions en caractère chinois, qu'il serait sans doute intéressant de déchiffrer.

On sait que l'arsenal de Brest possède des canons anglais avec lesquels on faisait autrefois les saluts les jours de réjouissance; des canons russes de Bomarsund; des canons espagnols de Cadix, de la Vera-Cruz et d'Obligado; une pièce arabe en bronze à fût de fer, prise dans l'Inde par le bailli de Suffren, après l'escalade de la ville de Trincomalé; des pièces marocaines; des pièces chinoises en fer; une petite pièce également en fer forgé se chargeant par la culasse et qui a jadis servi aux flibustiers de l'île de la tortue à Saint-Domingue; enfin, plusieurs admirables pièces françaises du temps de Louis XIV.

Les pièces ramenées de si loin par l'*Audacieuse* vont venir compléter cette curieuse collection.

—D'après le *Moniteur de la Flotte*, la Russie a en ce moment dans la Baltique 71 vapeurs et 35 navires à voiles; dans la mer Blanche, 3 vapeurs et 3 navires à voiles; dans la mer Noire, 31 vapeurs et 22 bâtiments à voiles, et dans la mer Caspienne, 13 vapeurs et 6 navires à voiles. Elle possède en outre un grand nombre de petits bâtiments, batteries-flottantes, canonnières, etc.; et on construit encore en ce moment, dans l'intérieur et hors de l'empire, une grande quantité d'autres navires. Le personnel maritime en activité s'élève à 19,658 hommes, commandés par 1,384 officiers.

VÉNÉTIE.

Nous extrayons d'une lettre de Venise, émanée d'une source sûre, les passages suivants, contenant sur la situation actuelle de la Vénétie des renseignements que nous croyons utile de porter à la connaissance du public:

Venise,........ 1859.

"Notre situation devient de jour en jour plus intolérable! L'oppression autrichienne après la signature des préliminaires de Villafranca, au lieu de cesser, n'a fait que redoubler. Les impositions continuent telles qu'elles étaient pendant la guerre; mais on a ajouté des tax à nouvelles, et, ce qui est pire, tout à fait arbitraires. Sous le titre de *taxe d'opinion*, l'on a frappé pour des sommes considérables les personnes les plus riches de la ville; elles se trouvent dans la nécessité de réduire leurs dépenses et leurs bienfaits, et la misère est devenue épouvantable.

"Les arrestations vont leur train, et le peu de jeunes gens qui restent ne songent qu'à fuir; l'autorité militaire fait prendre tous les hommes de 20 à 30 ans, leur fait endosser l'uniforme et les envoie dans les dépôts des régiments en Allemagne.

"La femme du comte Pierre Correr, fils de l'ancien maire de Venise, qui est émigré en Piémont, a cru devoir fuir aussi à la suite d'une perquisition de police faite dans sa villa, perquisition qui a duré une nuit tout entière.

"A la nouvelle de la signature des préliminaires de Villafranca, sept Vénitiens ont perdu la raison, et parmi eux le plus habile chirurgien de Venise. Le désespoir est général; il est arrivé à un degré qui est à peine croyable. Chez nous il n'y a plus de modérés. Il n'y a plus que des révolutionnaires, qui ne peuvent bouger sans s'exposer à un massacre certain. Je ne sais en quoi nous pouvons espérer; je sais seulement que nous ne pouvons rester Autrichiens sans tenter une révolution tous les ans, même avec la certitude d'être écrasés et transportés dans les prisons de la Bohême, où sont déjà tant d'illustres Vénitiens au mépris de l'amnistie promise à Villafranca.

"Que l'Europe entende nos cris de désespoir! Qu'*elle nous donne au roi de Maroc ou à Nana-Saïb* plutôt que de nous laisser sous le joug intolérable de l'Autriche!...."

LA COURONNE DE FER.—On lit dans la *Gazette de Savoie*:

"On sait que la revendication de la couronne de fer enlevée au trésor de l'église de Saint-Jean à Monza est une des questions posées par notre gouvernement à la Conférence de Zurich. Aucun de nos lecteurs n'ignore que cette couronne est le signe souverain d'autorité sur la Lombardie; mais voici encore, à ce sujet, quelques détails qui ne seront pas lus sans quelque intérêt.

"Peu d'années après le couronnement de Conrad, les rois d'Italie se firent couronner à Monza. C'était l'archiprêtre de la cathédrale de cette ville qui leur mettait la couronne royale sur la tête. Dans l'église de Saint-Jean à Monza il existe encore un bas-relief où l'on voit sculpté la solennité du couronnement des rois d'Italie. Le roi y est sur le trône sans baldaquin, le sceptre à la main, tandis que l'archiprêtre de Monza, en mitre, gants ornés de pierreries et en chape avec le capuchon, lui pose la couronne sur la tête, et que le diacre tient un bâton d'évêque à la main; de l'autre côté du trône on voit les six électeurs, c'est-à-dire les trois archevêques de Mayence, Cologne et Trèves, le duc de Saxe, le comte palatin du Rhin et le margrave de Brandebourg.

"Le premier porte la grande épée de roi, le dernier a dans ses mains le sceau royal et le diplôme. Viennent ensuite le maire de la ville, qui présente au nouveau roi les privilèges impériaux à confirmer, et une foule de citoyens qui assistent à la fonction. Depuis lors tous les rois d'Italie furent couronnés à Monza, et ils recevaient la couronne de fer en signe de leur dignité. La couronne est en or massif et en pierreries; une lame de fer l'entoure, et c'est cette lame, formée, dit-on, d'un des clous de la vraie croix, qui a fait donner le nom de *ferrée* à la couronne.

"La couronne de fer qui été enlevée à Monza par l'Autriche n'est donc pas seulement un *trésor*, c'est de plus un monument historique, emblème de la véritable royauté d'Italie. Les Empereurs qui voulaient être aussi rois d'Italie venaient exprès à Milan pour se faire couronner, et c'était le signe que leur élection avait été approuvée par le peuple italien quand ils recevaient la couronne à Monza. La couronne a toujours été conservée dans le trésor de la cathédrale de Monza, et Ezzelino lui-même ne se hasarda pas à y toucher. Il était réservé à l'Autriche de confondre par la force les gardiens de cette couronne à la lui remettre pour l'emporter à Vienne. Reste à savoir si l'Autriche pourra garder ce qui est une propriété sacrée de la Lombardie et le symbole de la royauté italienne."

LE CABAS DE LA MÈRE DUBOURG.—Ah! si Crosin avait su le contenu du cabas de la veuve Dubourg! mais il ne le savait pas.

Cette brave femme est une vieille rentière: elle est encore tout émue de ce qui lui est arrivé, et, en vérité, on serait ému pour moins que cela. Il était huit heures et demie du soir, dit-elle; je passais dans la rue de Lyon, me dirigeant vers le chemin de fer; tout à coup un homme (celui-ci, le monstre!) sort d'une allée, m'arrache le cabas que j'avais à la main et se sauve du côté de la Bastille; je cours après lui en criant: *A l'assassin!*

M. le président.—Est-ce qu'il vous avait porté un coup?

La plaignante.—Non, il n'a fait que m'arracher mon cabas.

M. le président.—Ah! c'est que, comme vous criez à l'assassin...

La plaignante.—Par rapport à ma pauvre petite bête, un petit chien qui était dans le cabas et que le vampire le secouait, le secouait en courant, à lui disloquer ses petits membres; des petits animaux comme ça, c'est si casuel! Alors monsieur, on a arrêté ce brigand, mais, en se voyant poursuivi, savez-vous ce qu'il a fait, le gueux, le scélérat?

M. le président.—Calmez-vous, madame.

La plaignante.—Ah! monsieur, il a lancé le cabas dans le canal et ma pauvre petite bête avec, que le lendemain on a trouvé son petit cadavre raide comme une petite barre de fer et noyé à perpétuité.

M. le président.—Allez vous asseoir, madame.

La plaignante.—Des êtres comme ça, ça mériterait d'être coupé en mille miettes.

M. le président [au prévenu].—On n'a pas l'idée d'une pareille audace. Comment! prendre en plein jour, dans une rue fréquentée, vous volez cette vieille femme comme un voleur de grande route!

Le prévenu.—Je n'avais pas mangé depuis deux jours, et....

La plaignante [s'exclamant].—Ah! l'anthropophage, il voulait manger mon chien!

M. le président.—Ah! mais, madame, tâchez de vous taire avec votre chien, vous troublez l'audience, et je serai forcé de vous faire expulser.

Bref, le prévenu avouant le vol, reste la prévention de vagabondage; il se dit chapelier, et quand on lui demande les noms des patrons chez lesquels il a travaillé, il cite un carrossier et un chaudronnier.

Le tribunal l'a condamné sur les deux chefs de prévention à six mois de prison.

LES HIRONDELLES.—On lit dans la *Patrie*:

Le 12 août on commençait les préparatifs de la décoration de la place Vendôme, les ouvriers posèrent des guirlandes de feuillage à la corniche la plus élevée des hôtels qui encadrent cette place.

A peine se furent-ils mis à l'œuvre, qu'une vive émotion se manifesta parmi les hirondelles dont les nids se trouvaient entre les sculptures des corniches.

D'abord elles s'envolèrent avec précipitation et en donnant les témoignages de la plus vive terreur; elles s'agitèrent, elles volèrent çà et là, et finirent par se réunir en masse autour de la statue de l'Empereur. On en comptait plus d'un millier, criant, piaillant, et se concertant avec autant de bruit que peut en faire une assemblée délibérante. Tout à coup, d'un commun accord, elles reprirent leur vol, se ruèrent sur les ouvriers, les harcelèrent à coup d'ailes, et ne cessèrent leurs furibondes attaques qu'après avoir vu leurs ennemis supposés descendre de leurs échelles, abandonner les corniches et s'occuper d'autres travaux.

Quand elles eurent remporté cette victoire imaginaire, elles rentrèrent dans leurs nids, où elles demeurèrent une partie de la journée.

Vers le soir, bien convaincues qu'on ne leur voulait pas de mal, elles sortirent de leurs retraites, se dirigèrent vers les toitures pour y faire aux insectes leur chasse ordinaire et revinrent le butin au bec, pour s'inquiéter des charpentiers, des menuisiers et des décorateurs.

Le 14, pendant la fête, on les voyait servir curieusement des nids leurs jolies petites têtes noires et regarder attentivement le défilé des troupes. Peu de temps avant l'orage, elles quittèrent leurs retraites, vinrent et revinrent au-dessus des bataillons qui défilaient, et piccorèrent gaiement et effrontément les insectes rabattus vers les régions basses de l'air par la pesanteur de l'atmosphère. Enfin, le 17, quand les ouvriers enlevèrent les guirlandes placées aux corniches, pas une hirondelle ne prit peur et n'abandonna son domicile. Les ouvriers touchaient leur nid sans les intimider. De mes yeux, j'en ai vu une happer une mouche imprudente qui était aventureusement placée, à la portée de l'oiseau, sur la main d'un décorateur.

EPISODE DE CHASSE.—Un épisode de chasse des plus dramatiques s'est passé dimanche à Saint-Gilles, près d'Alvimare, du plein pays de Caux. Nous en tenons les détails suivants d'un témoin oculaire, dit le *Nouvelliste de Rouen*:

"Quatre amis se trouvaient réunis pour l'ouverture de la chasse dans une des nombreuses maisons de campagne qui s'élèvent dans ce charmant pays, plein d'ombre et de verdure, où le bois, la plaine et le côteau offrent un gibier tant de retraites et aux chasseurs des promenades pleines de pittoresque, d'imprévu et de variété. Pendant trois jours, la chasse avait été heureuse et dimanche matin, les quatre amis qui devaient se séparer le soir, dépendaient ensemble.

"Le déjeuner, un déjeuner de chasseurs, fut naturellement long et copieux. On causa beaucoup et on but autant. On parla de chasse, chacun vanta ses coups; on discuta le mérite de tel ou tel fusil, etc. On en était au café: un des chasseurs se leva, fumant son cigare, et prit son fusil, qui était déposé dans un coin; il le soupesa, le manie, et en fit remarquer la commodité, la légèreté. On l'engagea à le laisser de côté; on rappela les accidents innombrables occasionnés par les armes à feu. Le chasseur lui-même abonda dans ce sens, mais il affirma que son fusil avait été bien et dûment déchargé sur le magnifique lièvre de 8 livres qu'on voyait triomphalement appendu à l'espagnolette de la croisée.

"Puis, continuant à jouer avec son arme, il mit en joue successivement les trois convives, ayant le doigt sur la détente, et disant à chacun d'eux, sous forme de plaisanterie: 'Toi, entre les deux yeux,—et toi, as-tu quelque chose à dire à ta famille?—Et toi, c'est le dernier verre de vin que tu bois,' et autres propos de la même nature, auxquels les trois amis, causant entre eux avec animation, n'accordaient que peu d'attention, faisant à peine un geste distrait pour écarter le canon de l'arme qui effleurait leur front et leur poitrine.

"Cependant le chasseur avait cessé son jeu et s'était retourné, dirigeant cette fois son fusil sur une glace qui se trouvait à l'opposé; il appuya machinalement le doigt sur la détente, le coup partit, et la glace, criblée de plomb, vola en éclats. Nous n'essaierons pas de dépeindre la stupéfaction et la terreur rétrospective qui s'empara de l'auteur et des témoins de ce coup si inattendu. Le premier, surtout, songeant à ce qui aurait pu arriver devint d'une pâleur livide, et s'affaissa sur une chaise. Les autres, aussi fort émus, eurent beaucoup de peine à le rappeler à lui.

"On reconnut, vérification faite, qu'il s'était trompé de fusil, et, en croyant prendre le sien, qui était effectivement déchargé, il avait pris l'arme chargée d'un des quatre amis. Nous n'avons pas besoin de dire que le retour de la chasse fut beaucoup moins gai que le départ. Les trois amis, laissant leur hôte à Saint Gilles, revinrent à Rouen, encore sous l'impression de cette singulière aventure."

ORGUES DE BARBARIE.

On écrit de Londres à la *Gazette des Tribunaux*:

"Les Anglais n'aiment pas qu'on mette en question leur goût musical, et ils pourraient invoquer contre ceux qui le contestent l'horreur qu'ils ont toujours eue pour les joueurs d'orgues, qu'ils appellent grinceurs d'orgue, ce qui indique assez leur antipathie pour ces prétendus musiciens ambulans.

"Les joueurs d'orgue sont une des plaies de Londres, et les juges des tribunaux de police ont souvent à statuer sur les plaintes que des habitans agacés viennent porter à leur barre. Les choses en sont arrivées à ce point qu'il y a un an, à la séance du 30 avril de la Chambre des Lords, le marquis de [illegible] demandait un bill pour la suppression des orgues de Barbarie, et que, sans une [illegible] de mots de lord Campbell, Londres peut être délivré pour toujours de ces désagréables instruments. "*I object to any organic change*", dit le noble lord "Je m'oppose à tout changement organique." La haute Chambre, ayant beaucoup ri de cette plaisanterie, fut tout à fait désarmée, et les orgues purent jouer sur tous les tons: "La victoire est à nous!"

"Cette tolérance a porté ses fruits, et voici devant le juge de Marlborough street un joueur d'orgues, nommé Giovanni Antonelli, que M. Jennings, architecte anglais, dénonce comme ayant joué avec persistance sous ses fenêtres une série d'airs aussi faux que variés, ce qui a empêché le plaignant de se livrer à ses travaux de cabinet.

"Indépendamment de cet inconvénient, dit-il, il y avait un autre cause qui me faisait désirer l'éloignement de cet infernal musicien. Je descendis pour lui parler, et je lui dis qu'un des membres de ma famille était en ce moment très malade; je le priai donc d'aller plus loin tourner sa manivelle. Il n'en semblant de ne pas comprendre ce que je lui disais, et cependant il alla quelques pas plus loin continuant son charivari. J'ai dû le faire arrêter par un policeman.

"M. Bingham, le juge: Il est certain que les joueurs d'orgue sont le fléau de Londres; le moins qu'ils doivent faire, sous une tolérance, c'est de s'éloigner quand il en sont priés. Il y a évidemment des personnes qui ont le droit de n'être pas troublées dans leurs travaux sérieux par de semblables pestes, et il faut que vous appreniez à tous les joueurs d'orgues, dans la personne de celui-ci, que la loi les protège à [illegible] plus que leurs abominables instruments. Antonelli paiera une amende de 10 sh. ou il fera sept jours de prison.

LA VIE D'UN IMPRIMEUR.—"Les imprimeurs meurent jeunes, dit-on. Cela est dû sans doute aux exhalaisons nuisibles qui émanent des caractères, au défaut de locomotion, et aux longues journées qu'ils donnent au travail. Il n'y a pas d'hommes dont les jouissances soient plus nulles, dont le travail soit aussi continuel, et dont le salaire soit aussi disproportionné avec leur profession. Si un typographe est père de famille, il est privé en tout temps du plaisir que lui donnerait la société de ses enfants, parce que ces heures de travail sont presque infinies, et que ces moments de loisir sont de si courte durée, qu'il ne peut les employer qu'à se retremper ses forces et à se préparer à de nouveaux travaux. Malheureux! il ne connaît rien de la société; il est aussi étranger au monde qu'un condamné dans sa prison. Vraiment, il est dans le monde comme s'il n'y était pas. Il ne sait rien de ce qui s'y passe. Travail, travail, travail, le jour et la nuit, voilà son lot, jusqu'à ce qu'une vieillesse prématurée vienne mettre fin à son existence. Les fibres de son cœur s'usent, les une après les autres, pour l'avancement de la science, de la moralité et de la vertu, et quand l'impitoyable mort vient réclamer sa proie, il descend dans la tombe ignoré et inconnu, bien que son existence se soit consumée au profit de sa race."

LA LÉGENDE DES SIÈCLES.—On écrit de Paris:

Je suis, par un hasard heureux, en situation de vous donner quelques renseignements sur le nouvel ouvrage de Victor Hugo, que vont publier en France MM. Hetzel et Michel Lévy, et M. Dürr en Allemagne. La *Légende des siècles* va montrer une face toute nouvelle du génie de notre grand poète. Ce ne sont plus ses émotions, ses joies ou ses douleurs qu'il exprime dans cette œuvre longtemps méditée, ce sont celles du genre humain personnifié à toutes les époques et dans tous les pays, par quelque personnage héroïque ou historique, qui devient le sujet d'un drame ou terrible ou touchant. Chacun de ces petits drames a son action, son intérêt et représente une des phases de l'histoire universelle, depuis Eve et Caïn, dont la légende ouvre le livre, jusqu'à nos jours. L'Allemagne du moyen âge, l'Allemagne du Rhin occupe une place importante dans le premier volume.

La forme même de ce nouvel ouvrage me paraît destinée à exciter une sensation profonde. On sait jusqu'où l'auteur de *Notre-Dame de Paris* pousse le soin de la couleur locale, et avec quelle audacieuse fidélité il fait revivre les temps évanouis. Il paraît que le scrupule avec lequel il reproduit, cette fois, les mœurs, les usages, les faits les plus étranges des pays et des temps les plus différents, dépasse tout ce qu'il a fait en ce genre. Le premier volume, dont nous avons aperçu la table et entrevu quelques fragments, se divise en six parties:

La première va d'Eve à Jésus;

La seconde comprend la Décadence de Rome;

La troisième, l'Islam;

La quatrième, le Cycle héroïque chrétien;

La cinquième, les Chevaliers errants (cette partie est presque tout entière consacrée à l'Allemagne);

La sixième les Trônes d'Orient.

Décédée, hier, à 1 heure et demie P. M., Mlle EMMA MCMILLEN, âgée de 21 ans. Les amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Payan et Maitrejean sont respectueusement invités d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 4 heures. Son corps est exposé chez M. J. C. Payan, No 312 rue des Magasins.

CINCINNATI, comté Hamilton; État de l'Ohio. Pardevant moi, soussigné, juge de paix du dit comté, s'est présenté John Lee qui, après avoir été dûment assermenté, a déclaré qu'il avait une diarrhée chronique depuis vingt-deux ans, qu'il a été vainement fait traité par les principaux médecins de Philadelphie et de Cincinnati, qu'il était réduit à l'état de squelette et avait perdu tout espoir de guérison; que suivant le conseil d'un ami il eut recours à l'Amer de Hostetter et, à son grand étonnement fut tout d'abord soulagé. Au bout de deux mois, il était entièrement guéri.

C. F. HANSELMAN, juge de paix, [illegible] street, Cincinnati, Ohio.

Cincinnati, 21 sept 1859. 8oct—

ATTENTION

Grande vente de Souliers. L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de souliers qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin d'Emma de E Roger & Co, No 26 rue de la Vieille Levée—Conditions à la vente.

Laiterie à vendre.

LAITERIE ET INSTALLATIONS A VENDRE—[illegible] vendre, 20 vaches, les installations et la clientèle de ma Laiterie, située rue Seventh (Quatrième District), à une personne capable, à des conditions avantageuses. S'adresser au No [illegible] rue de la Commune, ou rue Seventh, entre 6 et 11 heures A. M. MARGARET MAHONEY.

TABAC MEXICAIN.

[illegible] balles, qualité supérieure, marque de Vera-Cruz, pour tabac et cigares, à vendre par AVENDANO FRÈRES. [illegible] rue de la Commune

AVIS.

LA dissolution ayant été faite de la maison T. MOREAU et le public en général sont informés que [illegible] Dallongue, notaire à Paris, le [illegible] août 1859. La procuration précédemment donnée à M. Auguste Violet est révoquée à dater de ce jour. CHS TESTART, [illegible] rue Royale. PL. DUMAGENE, [illegible] rue St-Charles

Montre volée.

LE 19 septembre il a été volé au domicile du soussigné, une montre d'or à répétition, façon Breguet, ayant le nom du fabricant dans le boîtier, avec une chaîne en or, à quartz [illegible]. Messieurs les horlogers sont priés de la retenir et de la leur présenter. Une récompense honnête sera donnée. JH. RIE[illegible]AGET. Rue Bourbon entre Toulouse et St Pierre

DEMANDE D'ASSOCIÉ.

Le propriétaire d'un établissement de pharmacie et droguerie de [illegible], faisant de bonnes affaires à la campagne, désirerait trouver un associé qui pourrait disposer d'un capital de 15 à 1800 piastres, et qui s'entendrait à la vente en détail et à la préparation des médicaments. [illegible] MOUGIN, pharmacien, encoignure des rues Dauphine et Douane. Sept—6f, 1rep

RAISINS Riboux—[illegible] et à vendre par E J HART & CO, 77 et 79, Tchoupitoulas

FICELLE coton—[illegible] à vendre par E J HART & CO, 77 et 79, Tchoupitoulas

CHANDELLES—[illegible] Star, des marques Proctor & Gamble et F. X. Wiedemer, [illegible] à vendre par E J HART & CO, 77 et 79, Tchoupitoulas

RIZ—[illegible] à vendre par E J HART & CO, 77 et 79, Tchoupitoulas

CONSERVES—Venant d'être reçu par le navire Harvey Birch—[illegible] E J HART & CO, 77 et 79, Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Jane E Walsh, venu de Bordeaux—[illegible] barriques vin ordinaire St Emilion; [illegible] St Julien Médoc; vin rouge supérieur Pauillac; barils vin blanc supérieur Haut Sauterne; caisses cerises à l'eau-de-vie nouvelles; [illegible] prunes et poires à l'eau de vie nouvelles; abricots au jus. HENRY VALETON, 27, 29 et 31 rue Toulouse

A ceux qui souffrent de la poitrine. REÇU par les derniers arrivages—Papier anti-asthmatique de Fruneau, approuvé par l'Académie de Médecine. [illegible] F. CLAVEL, Pharmacien, coin Remparts et St Philippe.

Aux chasseurs. REÇU nouvellement—Poudre de Valerin, contre les maladies des chiens. [illegible] F. CLAVEL, Pharmacien, coin Remparts et St Philippe

Aux pharmaciens. EN débarquement du Martha J Ward [illegible] F. CLAVEL, coin Remparts et St Philippe

Aux Épiciers. REÇU par le Rush Light—[illegible] F. CLAVEL, coin Remparts et St Philippe

Aux Modistes. Importation directe de Paris. [illegible]

A LOUER. Le haut de la maison No 26 rue St Louis [illegible] V & E MAIGNAN, 19 rue St Louis

A Louer du 1er Octobre. Une maison en briques, [illegible] rue Remparts [illegible] V & E MAIGNAN, [illegible] rue St Louis

ACCOUCHEUSE.

MME S. MONNIER, diplômée [illegible] No 46 rue des Remparts, entre St Pierre et Toulouse, près la Place d'Armes.

JAMES H. PUTNAM, Autrefois de la maison Hall, Rodd & Putnam, FACTEUR DE COTON ET DE SUCRE. EXPÉDITEUR ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE. No 50, rue Carondelet

EN débarquement du navire Lancashire, arrivé de Marseille [illegible] A vendre par E. LAMBERT, [illegible] rue des Magasins

LE MONITEUR DE LA FLOTTE, Journal universel de commerce, de marine et de politique. [illegible]

CHAMPAGNE—100 paniers Ancker, grandes bouteilles [illegible] A vendre par J & J TARDOS, No [illegible] Vieille Levée

BOUTEILLES vides—En débarquement de l'Elizabeth Ellen, de Bordeaux [illegible] LOUIS F MAXENT, [illegible] rue Toulouse

C. C. La Mission 1849, 1850, 1851. EN débarquement [illegible] LOUIS F MAXENT, [illegible] rue Toulouse

VIN ROUGE en caisses—En débarquement de l'Elizabeth Ellen, de Bordeaux—[illegible] LOUIS F MAXENT

EN débarquement du navire l'Elizabeth Ellen, de Bordeaux [illegible] LOUIS F MAXENT, 60 rue Toulouse

MACHINES A BOUCHER—en débarquement du navire Elizabeth Ellen, de Bordeaux [illegible] LOUIS F. MAXENT, 60 rue Toulouse

CAFÉ—[illegible] E. LAMBERT, [illegible] rue des Magasins

Articles de Bureaux! Articles de Bureaux! LE soussigné reçoit par le navire Roger Stewart, du Havre, et offre à vendre à des prix très modérés, les articles suivants: [illegible] PAPIER à lettres, [illegible]; PAPIER pour billets sous enveloppes; PAPIER à enveloppe pour [illegible] ENCRES, PORTE PLUMES, [illegible] rue de Chartres.

[illegible] LOUIS F MAXENT, 60 rue Toulouse

LIQUEURS [illegible] LOUIS F MAXENT, 60 rue Toulouse

ANISETTE—[illegible] LOUIS F MAXENT, 60 rue Toulouse

FRUITS à l'eau-de-vie [illegible] LOUIS F MAXENT, 60 rue Toulouse

CIGARES de la Havane—[illegible] A F VALLS, 35 rue Tchoupitoulas et 14 Exchange Alley (Cigarero Truth)

EN débarquement du navire Jane E. Walsh, de Bordeaux—[illegible] E DESCHAMPS, [illegible] rue St Louis

VIN d'Oporto—[illegible] E FLAMAN, No 48, Vieille Levée

Théâtre de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans.

A LOUER. LE magasin du [illegible] du Théâtre de l'Opéra de la Nouvelle Orléans. Pour les détails, s'adresser à E. GARDÈRE, No 30, [illegible]

LISEZ CECI. [illegible]

Un grand Bal de Société Sera donné au profit de la Société Louisiane Perfecte de Bienfaisance, Dans la salle, Chemin du Bayou, entre les rues St Claude et Robertson, SAMEDI SOIR, 22 octobre 1859, [illegible]

Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane. CÉLÉBRATION DU 3me ANNIVERSAIRE. LES membres de cette Société sont priés de se réunir dans la salle de la Parfaite Union, rue des Remparts, pour célébrer le troisième anniversaire, DIMANCHE 9 octobre 1859, à 10 heures du matin. Les membres sont priés d'être ponctuels. Par ordre du Président, AUG. LAROSE, Secrétaire.

PROGRAMME: [illegible] EDW. FAGOT, Grand Marshal

Association Louisianaise des Vétérans de 1814-15. [illegible] PHILIPPE LANAUX, Secrétaire. Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1859.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CLASSIQUE. [illegible]

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CLASSIQUE. [illegible]

THEATRE D'ORLEANS [illegible]

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS F. MALARD & Co, Encoignure Canal et Vieille Levée. [illegible] F. MALARD & Co

Habillements d'Habitations! F. MALARD & Co, Encoignure Canal et Vieille Levée. [illegible]

AVIS IMPORTANT AUX Habitants Sucriers. [illegible] CLÉMENT LAUVE, Propriétaire et directeur de la Raffinerie Carondelet et Fabrique de noir animal de la Nouvelle-Orléans.

$50 de récompense. [illegible] LA GARNET, secrétaire.

Goyave, Gelée et Pâte. EN débarquement du brick Margaret A. Stevens, arrivé de la Havane [illegible] GOODMAN & PARRA, 5 rue St Louis

Cigares de la Havane. A vendre par A F VALLS, No 35 rue Tchoupitoulas et au No 14 Exchange Alley (Cigarero Truth) [illegible]

A louer. UNE personne [illegible] rue [illegible]

A VENDRE. Une belle maison en briques, encoignure Camp et Julia. [illegible]

Demande de nègres à louer. NOUS voulons louer par mois 10 nègres robustes [illegible] BEARD & J. E. TOURNÉ

Institution de Mme Parent, POUR LES DEMOISELLES, encoignure des rues Royale et Hôpital. [illegible]

A VENDRE—En débarquement du navire Rosalie Ellen—[illegible] E DESCHAMPS, 21 rue St Louis

REÇU par le navire Lancaster, arrivé de Marseille [illegible] J E CUSSEN, 16 rue Toulouse

A VENDRE—[illegible] J E CUSSEN, 16 rue Toulouse

REÇU par le navire Hélène, arrivé du Havre [illegible] J N CUSSEN, 15 rue Toulouse

REÇU par le navire H. J. Ward, arrivé de New-York [illegible] J N CUSSEN, 16 rue Toulouse

EN débarquement du navire Hélène, venu du Havre [illegible] PAUBERT & NOLAN

A VENDRE par le navire Hélène [illegible] PAUBERT & NOLAN

CANDIDATS.

Nominations du parti Américain. ÉLECTION DU 7 NOVEMBRE 1859.

Conseiller—Premier District... J. R. BOULIGNY. Sénat... E. T. PARKER. Chancelier... Dr R. D. BEACH. Avocat du District... C. M. BRADFORD.

GREFFIERS DES COURS. P. S. WILTZ. E. TOLEDANO. J. O. CHALON. C. F. WHITE. ISAAC N. PHILLIPS.

COLLECTEURS DES TAXES D'ÉTAT. [illegible] ANKEW. J. G. HERNANDEZ. V. L. CERAN. W. H. BAKER. HYPOLITE FORTIER.

ASSESSEURS DE L'ÉTAT. F. TRINCHARD. R. D. HUBBARD. T. A. ROUET. J. A. WATKINS. J. E. R. CHISHOLM.

JUGES DE PAIX. [illegible] D. F. MITCHELL. A. LAUCKE. H. MURILL. A. BOUDUCROS. A. POSTIER. J. A. HARRETT.

CONSTABLES. J. R. HOUGHTON. W. R. WATSON. SAML HAMILTON. OCTAVE CALONGNE. LOUIS POWER. C. V. RENARD. E. L. NEWLAND.

Pour le Congrès—1er District Représentatif. **Charles Bienvenu** est le candidat nommé, par le parti Démocratique State Rights, pour représenter au CONGRÈS le Premier District.

PAUL E. LARESCHE, CANDIDAT A LA PLACE DE Greffier de la Deuxième Cour de District. L'élection a lieu le 7 novembre 1859.

Assesseur d'État. LE soussigné a l'honneur de se présenter candidat à la place d'Assesseur d'État pour le Premier District, paroisse d'Orléans. Il sollicite respectueusement les suffrages de ses amis et de ses concitoyens de toute la paroisse. FRANCIS TURNER.

R. E. SCHLUTIUS, Candidat à la place de Constable du Troisième Juge de Paix. L'élection a lieu le 7 novembre 1859.

Candidat pour le Congrès. Nous sommes autorisés à annoncer M. LAWRENCE D. NICHOLLS comme candidat pour représenter au Congrès le Deuxième District de la Louisiane.

Club Américain du 7me Ward, 3me District. [illegible] E. D. LOVETT, secrétaire.

On demande UNE blanchisseuse et une femme de chambre munies de bonnes recommandations. S'adresser rue des Ursulines, No 26, entre Bourbon et Dauphine.

CLASSE DE SOLFEGE. LUNDI PROCHAIN 3 OCTOBRE, Mme Eyrer reprend ses CLASSES DE SOLFÈGE [illegible]

A louer. [illegible]

Fret pour le Texas—Chemin de fer des Opelousas. [illegible] A B SIGER, Vice-Président et Surintendant.

GARDIENNE. ON désire une gardienne ou bonne d'enfants [illegible]

GRISAILLES! GRISAILLES! 150 ROBES GRISAILLES, doubles jupes, à [illegible] MARY & QUEYDAN, Maison Rouge No 1, [illegible]

CORSETS. Seule fabrique de Corsets. V. PRÉFAT, 46 rue de Chartres, [illegible]

Avis aux contribuables du Troisième District—Taxes d'État. [illegible] WEBSTER LONG, Recorder du Troisième District.

PAPIERS PEINTS. Aux Propriétaires et Entrepreneurs. EMILE CHOPIN, [illegible] 137, rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourgogne.

MAISON E. GUITTARD, Encoignure Ste-Anne et Royale. Grand bon marché!!! [illegible] Mousselines de laine à 15 cents la yarde. [illegible] Indiennes anglaises extra à 10 cts. Indiennes françaises grandes largeur, à 15 cts. [illegible]

VETEMENTS D'HIVER!! Grand assortiment de marchandises d'hiver. DUGUY, SAULET & CO. 36, RUE DE CHARTRES. NOUS venons de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand assortiment complet de vêtements d'hiver POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS, [illegible] DUGUY, SAULET & CO, 36, rue de Chartres entre Douane et Bienville

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Bureau No 111, rue du Canal. [illegible] J TOYER, président. J W HINKS, secrétaire.

Balances de Fairbanks, aux prix de New-York. [illegible] FAIRBANKS & Co, No 95, rue du Camp

CHAMPAGNE, Marque Palme, des Vignobles de Ruinart, Vicomte de Brimont. [illegible] BRETON & [illegible], No 48, rue de la Commune

MERCHANTS HOTEL, Au coin des rues St Charles et Canal, TENU PAR E. EMPT & J. MALLER. [illegible]

A. CASSARD & Co. Marchands de Commission et de Produits, No 20 rue Tchoupitoulas. [illegible] A. CASSARD, F. NICAUD. Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1859.

TABAC—[illegible] ANTONIO COSTA & Co.

A LA pâte de l'Inde, [illegible] JUAN Y. DE BRAÑA.

SARDINES à l'huile—[illegible] E FLAMAN, No 48, Vieille Levée

TICKET DÉMOCRATIQUE D'ÉTAT.

Gouverneur: THOMAS O. MOORE, DE RAPIDES.

Lieutenant-Gouverneur: H. M. HYAMS, D'ORLÉANS.

Secrétaire d'État: P. D. HARDY, DE ST LANDRY.

Avocat-Général: T. J. SEMMES, D'ORLÉANS.

Auditeur: S. W. ROBERTSON, D'IBERVILLE.

Trésorier: B. L. DEFREESE, DE JACKSON.

Surintendant de l'Éducation Publique: HENRY AVERY, D'EST-BATON ROUGE.

Pour le Congrès, DEUXIÈME DISTRICT: MILES TAYLOR.

LE soussigné, [illegible] est candidat à la place de TROISIÈME JUGE DE PAIX de la paroisse d'Orléans—Le District est compris entre les rues Canal et St Louis. [illegible] ARTHUR SAUCIER.

FUSILS. REÇU en consignation, par les derniers navires d'Europe, un assortiment de fusils, avec canons français, montures et garnitures anglaises, [illegible] A. TRICHEUX, 44, rue St-Louis

ECOLE SUPERIEURE, RUE DU CANAL No 196. MMES BIGOT a l'honneur d'annoncer aux familles de la Louisiane que son pensionnat est maintenant ouvert pour la réception des élèves qui lui seront confiées. [illegible] Pour les jeunes enfants, il y aura deux classes préparatoires [illegible] ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL. Première Classe: Histoire moderne, Astronomie, Physique et Chimie, Zoologie et Botanique, Algèbre et Géométrie. Deuxième Classe: Grammaire et Rhétorique, Histoire ancienne et du Moyen-Age, Géographie ancienne et moderne, Histoire des États-Unis, Arithmétique. Classes préparatoires: Lecture, Écriture, Grammaire, Analyse, Arithmétique, Géographie. [illegible] BIGOT.

DEMANDE. ON a besoin d'un commis pharmacien capable, parlant le français et l'anglais, [illegible]

Demande de Cuisinière. ON demande à louer une bonne cuisinière, [illegible] V & E MAIGNAN, 20 rue St Louis

Aux Notaires de la Nouvelle-Orléans. LES archives des notaires morts et hors d'exercice [illegible] CHAS GARDINER, No 6, Commercial Place

MANTELETS RICHES de haute nouveauté. **JOHN TODD,** 12 et 14, rue de Chartres, Vient de recevoir par la Globe, du Havre: UN GRAND ET SUPERBE ASSORTIMENT DE MANTELETS provenant des premières manufactures de France. L'attention particulière des Dames est appelée sur ces MANTELETS qui sont du dernier STYLE. Il en également par le même navire: Un grand choix de Bernous, Talmas, Visites, Paletots en drap, Velours, Peluche et Soie. AUSSI: Plusieurs caisses de CHAPEAUX pour DAMES, de la dernière mode de PARIS et du style le plus nouveau et le plus recherché. JOHN TODD, 12 et 14 rue de Chartres.

Modes Modes Modes. Ed. ADLER, importateur, 86, rue Royale (au premier). A reçu par les derniers arrivages du Havre [illegible]

OUVERTURE! D'UN NOUVEAU MAGASIN DE NOUVEAUTÉS. LUCAS & MASSON, Encoignure Royale et Conti. ANNONCENT respectueusement au public en général et aux dames en particulier, qu'ils ouvrent leur magasin [illegible] Châle nouveauté à 12 1/2 cents. Grenadine grande largeur [illegible] Indiennes anglaises [illegible] Brillante à [illegible]

RILLIEUX & REGGIO. 180, RUE BOURBON (ancien 238). ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public en général qu'ils ont reçu leur grand assortiment d'automne et d'hiver. [illegible] Confections, taffetas, haute nouveauté; Robes barège à deux jupes; [illegible]

Avis aux contribuables. [illegible] E. M. [illegible], Recorder du Premier District

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE. [illegible] JNO A. WATKINS, Secrétaire du Bureau des reviseurs des tableaux d'Évaluation.

COLLEGE JEFFERSON.

CE Collège, situé dans la paroisse St James, à soixante milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, vient d'être mis dans un état complet de réparation, et sera ouvert de nouveau à l'instruction publique, sous la présidence de M. C. OSCAR DUGUÉ. [illegible] Le prix de la pension, [illegible] Le Conseil des Directeurs. TROUSSEAU: 12 Chemises; 12 Mouchoirs; 12 Paires de Chaussettes; [illegible]

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. LA société existant sous la raison de J. LEVOIS & Co [illegible] Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1859. J. LEVOIS, PAUL VIDAL, [illegible]

FORMATION DE SOCIÉTÉ. LES soussignés ont formé une société à partir du 1er août 1859, sous la raison de J. LEVOIS & Co [illegible] J. LEVOIS, PAUL VIDAL.

MONSIEUR FERDINAND MATHON [illegible] J. LEVOIS & Co.

CARROLLTON STORES, Encoignure Baronne et Poydras. OUVERTURE DE 330 CAISSES MARCHANDISES SÈCHES. [illegible] U. LAGOUTINI & Co, Encoignure Baronne et Poydras

AVIS. LES personnes qui pourraient avoir des réclamations [illegible] Nouvelle-Orléans, 29 septembre 1859. [illegible]

Avis. D. BELOROSE, professeur de piano, a l'honneur [illegible] Rue de Chartres, No 180 (autrefois 119)

FROMAGE DE GRUYÈRE. STURMERFELDER & [illegible], No 61, rue de Chartres, offrent en vente: 15 [illegible]

Notice. LES soussignés ont, ce jour, pris en société M. Edward Durrive [illegible] EDWARD DURRIVE & Co. Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1859.

DROUET & GAUCHERAY, MARCHANDS DE PRODUITS, No [illegible] rue Poydras, Entre Camp et Magasins, Nouvelle-Orléans.

Un grand assortiment de INSTALLATIONS DE GAZ. [illegible]

Avis. J'AI transféré MM. Augustin & Thibaut les [illegible] FABRIQUE DE [illegible] DE CHAUX CARONDELET [illegible] CLÉMENT LAUVE. AUGUSTIN & THIBAUT.

CHAPEAUX—[illegible] E TROUSCHE, No 18, rue de la Douane, Entre Chartres et Vieille Levée

WHISKY—[illegible] WHITING & Co, 15 Tchoupitoulas

SAUCISSON—[illegible] E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

[illegible] E J HART & Co.